



RESPONSABLES, ENSEMBLE

La Communauté de communes du Pays Rhéna n lance un grand plan de développement durable - un Plan Climat Air Energie – pour lutter contre l'effet de serre. Cet engagement pour le long terme passe, bien sûr, par un travail conduit avec les entreprises. Nous comptons donc sur vous pour remplir ce court questionnaire et nous aider ainsi à mieux valoriser vos innovations et à répondre davantage à vos attentes.

Vos bonnes pratiques, en matière climatique :

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Avez-vous conduit des actions sur les thématiques suivantes ; si oui, lesquelles ?

Economies d'eau, d'énergies, mise en place d'énergies renouvelables ; véhicules moins polluants, réduction des pollutions liées aux déplacements ; réduction des consommations de matière (papier, packaging, etc.) ; économie circulaire (réemploi de déchets, etc.), appel à des fournisseurs locaux, achats durables - bio, autres ; gestion des déchets ; etc.

ACTIONS SOCIALES

Avez-vous conduit des actions sur les thématiques suivantes ; si oui, lesquelles ?

Télétravail, horaires aménagés ; covoiturage ; incitations à l'usage des transports en commun ou des transports doux ; formation aux économies d'énergie ; etc.

ACTIONS SOCIETALES :

Avez-vous conduit des actions sur les thématiques suivantes ; si oui, lesquelles ?

Incitations aux pratiques responsables à destination de vos clients et fournisseurs ; engagement dans des partenariats responsables touchant les questions énergétiques et climatiques... ; mise en place d'un service RSE / développement durable, etc.

Vos attentes :

Quelles actions souhaitez-vous mettre en place prochainement en matière de développement durable et de quel soutien avez-vous besoin ?

Comment préparer la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique ?

Comment favoriser le développement des entreprises, lutter contre l'effet de serre et renforcer l'attractivité du territoire ?

QUELQUES MOTS SUR VOUS :

Raison sociale, contact, nombre de salariés :

Merci de nous retourner ce document au plus tard avant le 29 Novembre, à l'adresse suivante :

timothee.maurice@cc-paysrhenan.fr



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN VOUS REMERCIE !